

senter des modifications que les associations de producteurs aient été consultées.

Bien entendu, dans la mise en oeuvre de son programme, le gouvernement n'a jamais vraiment cherché à connaître l'opinion des Canadiens qui seront le plus durement touchés par les mesures en question. Manifestement, le gouvernement ne veut pas savoir ce que les Canadiens ont à dire; en effet, au départ, le comité des finances n'envisageait de se rendre que dans deux villes de la région de l'Atlantique et le ministre des Transports a refusé de rencontrer les élus municipaux.

Le ministre de l'Agriculture et ses collègues font la sourde oreille aux instances de toutes les associations de producteurs du pays qui s'opposent à ce projet de loi. Le gouvernement fait preuve d'une arrogance incroyable que les agriculteurs et les autres Canadiens ne sont pas près d'oublier.

Je trouve tout à fait terrible que le gouvernement aille de l'avant avec ce projet de loi alors que les agriculteurs et les producteurs ont tant besoin d'argent à cette époque—ci de l'année, car ils ont besoin de comptant pour rembourser leurs dettes, conserver leur cote de crédit et ainsi, au besoin, emprunter davantage dans le but de faire tourner leur exploitation.

Cela ne pourrait venir à un pire moment pour les agriculteurs canadiens, alors qu'ils luttent contre les répercussions de l'Accord de libre-échange et la menace qui pèse sur leurs politiques de commercialisation. J'exhorte à nouveau le gouvernement à négocier avec les associations en question un projet de loi beaucoup plus avantageux pour leurs membres et à conserver ce programme intact, du moins pour cette année, comme le recommandent toutes ces associations de producteurs.

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat.

Essentiellement, ce que nous tentons de faire, c'est d'appliquer les modifications à la Loi sur le paiement anticipé des récoltes et à la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Si j'en juge par les propos des producteurs, ils considèrent, dans l'ensemble, que le gouvernement est sur la bonne voie lorsqu'il tente de réduire notre dette et notre déficit qui, après tout, constituent le problème fondamental auquel notre pays est confronté à l'heure actuelle. Les frais d'intérêt sur cette dette nuiraient aux activités de n'importe quel gouvernement. Je dis cela en toute objectivité, car la situation serait la même quel que soit le parti au pouvoir; la taille de notre dette nationale et

Initiatives ministérielles

l'énormité des frais d'intérêt qui s'y ajoutent constituent, sans aucun doute, un obstacle de taille et nuisent, fondamentalement, à la capacité du gouvernement de continuer à offrir les programmes en place, et encore plus, à sa capacité de les améliorer.

Je crois que les producteurs de tout le pays saisissent le problème et le dilemme avec lesquels le gouvernement est aux prises. Ils comprennent aussi que la solution ne se résume pas à hausser les impôts et que le gouvernement doit aussi songer à réduire ses dépenses.

Le dernier budget prévoyait des compressions. Tous les ministères ont été mis à contribution pour régler le problème du déficit. Il est évidemment naturel que l'opposition conteste toutes ces propositions, puisque c'est là son travail, et, en fait, divers groupes intéressés de tout le pays les contestent aussi.

Le fait est que la plupart des Canadiens comprennent que ces mesures s'imposent. Le gouvernement ne tient pas particulièrement à éprouver qui que ce soit. Le problème, c'est que si l'on ne s'attaque pas sérieusement et dès maintenant au déficit, toutes les recettes gouvernementales serviront bientôt à payer les intérêts, iront au service de la dette passée. Il va sans dire que cela ne pourra pas durer très longtemps.

En ce qui concerne les amendements que l'on propose d'apporter à ces projets de loi, ils prévoient essentiellement que les agriculteurs pourront encore. . .

M. Milliken: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): . . .obtenir du financement qui leur permette de subsister jusqu'à la livraison de leurs récoltes.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kingston et les Îles a la parole pour invoquer le Règlement.

M. Milliken: Monsieur le Président, le député est manifestement en train de prononcer une allocution intelligente, mais il n'y a ici aucun ministre pour l'entendre. Nous débattons d'une motion de clôture. Il s'agit d'un projet de loi gouvernemental. Il devrait y avoir au moins un ministre parmi nous.

• (1240)

Le président suppléant (M. Paproski): Le député n'ignore pas qu'il ne doit pas signaler qui est et qui n'est pas présent à la Chambre. Les ministres sont peut-être dans le couloir ou en train de regarder la télévision ici, à la Chambre.

M. Gauthier: Où sont-ils?